



PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE

Le Président de l'Université de Lomé communique :

Il est organisé à l'Université de Lomé, un test d'entrée en Licence professionnelle à l'Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts (ISICA) au titre de l'année académique 2022-2023 dans les parcours suivants :

- Communication des Organisations ;
- Journalisme ;
- Publicité et Arts Graphiques.

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur de l'ISICA ;
- Une copie simple de l'acte de naissance ;
- Une copie simple du relevé de notes du baccalauréat deuxième partie ;
- Une copie simple du relevé de notes du baccalauréat première partie ;
- Des copies simples des bulletins de notes des classes de seconde, première et terminale ;
- Une quittance (originale) des frais d'étude de dossiers de dix mille (10.000) FCFA pour les nationaux et zone UEMOA et de quinze mille (15.000) FCFA pour les candidats hors zone UEMOA, portant le nom du candidat payable sur le compte de l'Université de Lomé BTCI : TG024 01030 006429700111.

Les dossiers de candidatures sont reçus au secrétariat du Service des Examens de l'ISICA, tous les jours ouvrables du 05 au 16 septembre 2022 de 08 h 00 à 17 h 00

La liste des candidats présélectionnés sera affichée le 19 septembre 2022.

Le test écrit aura lieu du 21 au 23 septembre 2022.

N.B. L'accès à la salle d'examen est subordonné à la présentation d'une carte d'identité nationale en cours de validité ou d'une carte d'identité scolaire pour les nouveaux bacheliers, ou d'une carte d'étudiant pour ceux qui sont déjà inscrits au une fois à l'université.
Le dossier de candidature n'est pas retourné après les résultats définitifs.

Lomé, le 11^{er} AOUT 2022



Professeur Dodzi Komla KOKOROKO